



Honoraires d'agence

Honoraires d'agence ttc **Location** (Loi Alur) - Maximum à ne pas dépasser - représentant la part de chacune des parties (propriétaire et locataire)

Surface logement (<i>m² habitable</i>)	Honoraires location / m ² <small>(visite, constitution du dossier et rédaction du bail)</small>	Honoraires état des lieux entrée/m ²
Inférieure à 30 m ²	6 € ttc	3 € ttc
Supérieure à 31 m ²	5 € ttc	3 € ttc

Rappel des dispositions du I de l'article 5 (I) de la loi du 6 juillet 1989, alinéas 1 à 3 : **Plafonds applicables par partie maximum à ne pas dépasser (locataire et propriétaire) en matière de prestations de visite du preneur, de constitution de son dossier et de rédaction de bail : 8 €/m² de surface habitable** et en matière d'établissement de l'état des lieux d'entrée : **3 €/m² de surface habitable**.

Honoraires d'agence ttc **Transaction** à la charge du vendeur (honoraires non cumulatifs)

Jusqu'à 50 000 €	5 000 €	soit	4 166,67 €	ht
De 50 0001 à 150 000 €	6,00 % ttc	soit	5,00%	ht
De 150 001 € à 250 000 €	5 % ttc	soit	4,17%	ht
De 250 001 € et au-delà	4,50 % ttc	soit	3,75%	ht

Honoraires d'agence ttc **Estimation**

Bien jusqu'à 3 chambres	Forfait ttc 150 €	soit	125,00 €	ht
Bien au-delà de 3 chambres	Sur devis			

Gestion locative : Nous consulter

En vigueur à compter du 01/12/2022

Tél. : 04 66 51 10 55

5 bis boulevard Charles Mourier, 30620 BERNIS

logestrim@outlook.com

Cabinet LOGESTRIM SARL au capital de 13 000 € - Carte Prof. Immobilier transaction/gestion délivrée par CCI GARD n° 30022018000031780

Caisse de garantie SOCAF, 26 avenue de Suffren, 75015 Paris – Montant : 110 000 € Transactions / 150 000 € Gestion - Siret 802 492 215 00024 – Naf 6831Z

N° TVA intracommunautaire FR95802492215